



Analyse comparative du système de financement classique (banque) et le système moderne de financement (Crowdfunding) adapté aux entrepreneurs congolais. Choix et perspective

IYENAO LEPUIMUYU Yann-Thadée¹, MONTAMVIA NJIBI Patrick², MUKANDU BALANGANAY Aaron³, TSHILUMBA MUNYAMPA Toumy⁴

1. Doctorant (DEA/DES) en Science de Gestion spécialité Gestion Bancaire à l'Université de Kinshasa (UNIKIN) ; Assistant des Universités en RDC.
2. Doctorant (DEA/DES) en Gestion des Entreprises et Organisations du Travail à l'UNIKIN ; Assistant des Universités RDC
3. Licencié en Pédagogie appliquée, option : Sciences commerciales et administratives à l'institut supérieur pédagogique de la Gombe; certifié expert en Ressources Humaines à National institut of labor Economic Research and Development (NILERD) à Delhi-Inde; Assistant des Universités Kinshasa-RDC.
4. Licencié en Pédagogie appliquée, option : Sciences commerciales et administratives à l'institut supérieur pédagogique de la Gombe (ISP/Gombe); Certifié Expert à la campagne d'éducation civique et électorale par IFES; Auditeur interne à la Caisse Générale d'Epargne du Congo Kinshasa-RDC ; Assistant des Universités-RDC

Abstract: L'analyse comparative entre le financement participatif (crowdfunding) et le système bancaire pour les PME en RDC a pour objectif d'évaluer l'efficacité de ces deux approches, de mettre en lumière leurs avantages et limites, et de formuler des propositions concrètes pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises congolaises aux ressources financières. Cette étude ouvre des perspectives intéressantes, en suggérant notamment des pistes pour renforcer le développement du financement participatif dans le pays.

Keywords: système du financement 1; crowdfunding 2; PME 3; Analyse comparative 4;

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.23323452>

1 Introduction

La République démocratique du Congo (RDC) est un pays riche en ressources naturelles, mais il fait face à de nombreux défis économiques et sociaux, notamment la pauvreté.

Depuis plus d'une décennie, l'économie congolaise est caractérisée par une prévalence d'une crise aigüe qui a contraint la plupart des petites et Moyennes Entreprises à mettre la clé sous le paillason. L'instabilité politique, les pillages ainsi que les différentes guerres d'agression en sont les causes. Cette crise a conduit à la fragilisation du système financier congolais.

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent un élément vital du processus de développement économique d'un pays. Aujourd'hui, leur contribution en termes de production, d'emplois et de revenus dans les économies modernes est largement reconnue. Cependant, le financement de leurs activités a toujours constitué une préoccupation majeure pour les différents responsables d'entreprises et autorités politiques, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés.

Les petites et moyennes entreprises ainsi que les jeunes entreprises innovantes (startup) sont considérées comme un pilier de l'économie, en raison du rôle actif joué dans la promotion du développement et la stimulation de l'économie ainsi que pour leur capacité à créer des emplois. En effet, selon la Banque Mondiale, « les petites et moyennes entreprises (PME) procurent plus de la moitié des emplois formels dans le monde ».

Toutefois, pour que les PME et les start-up puissent atteindre leurs objectifs, il y a la nécessité d'avoir un climat économique favorable. Pour cela, effectivement, ce qui constitue être le problème principal, c'est ce qui est lié au financement qui est considéré comme étant un obstacle pour leur développement et à leur croissance.

L'accès limité aux crédits bancaires nécessaires pour le démarrage, la survie, voire la croissance de toute activité économique est l'un des principaux problèmes qui se posent aux petites et moyennes entreprises en Afrique subsaharienne. Dans la plupart de ces pays, les banques se montrent frileuses dans l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises. De nombreux observateurs et experts soulignent que les banques africaines sont très liquides, mais les statistiques monétaires des banques centrales africaines révèlent une inquiétante faiblesse dans le financement des investissements.

Le financement des PME, les acteurs du financement traditionnel doivent s'adapter à cette nouvelle phase de « destruction créatrice » (Schumpeter, 1942) qu'engendrent les grands groupes, entreprises innovantes et autres start-ups, alors que beaucoup de projets ne voient pas le jour faute de financement en corrélation avec leurs activités et de politiques de crédits strictes.

Le financement participatif ou crowdfunding apparait actuellement comme une excellente alternative au prêt bancaire. Notamment en ce qui concerne le démarrage d'une activité ou le développement d'une solution innovante. La banque constitue néanmoins un choix encore privilégié par de nombreux entrepreneurs.

Le financement participatif, appelé parfois Crowdfunding (ou financement par la foule), est une technique de financement utilisant l'internet comme moyen de mise en relation entre les porteurs de projets et leurs financeurs, entre l'épargnant qui souhaite investir dans un projet "coup de coeur" et le porteur d'un projet en recherche de financement. Cela relève d'une pratique qui n'est pas nouvelle en soi, mais la simplicité offerte par le numérique, le fonctionnement des sites de financements ainsi que la difficulté pour les porteurs de projets à réunir des financements pour leurs projets en fait une pratique à l'engouement très important.

Encore très marginal il y a quelques années, le « Crowdfunding » est désormais omniprésent et se démarque peu à peu comme une méthode de financement crédible pour les entrepreneurs souhaitant mener à bien des millions de projets en 2013.

Vu l'importance du financement des PME dans une économie et du rôle majeur qu'il occupe sur le plan socio-économique, financier, etc., notre problématique suscite les questions suivantes :

- Quels sont les lignes de démarcation du système de financement traditionnel et le crowdfunding ?
- Quelle alternative adaptée aux entrepreneurs congolais ?

Pour répondre à la question précédente, nos recherches partiront des hypothèses selon lesquelles :

- ✓ Les lignes de démarcations du système traditionnel des banques et le crowdfunding seraient sur le plan de :
 - Nature du financement ;
 - Intermédiaire ;
 - Conditions d'accès ;
 - Public ciblé ;
 - Montant moyen mobilisable ;
 - Réglementation ;
 - Délai de financement ;
 - Coût de financement ;
 - Risque pour le financeur ;
 - Enjeux en rdc ;
 - et Forme de financement
- ✓ l'alternative adaptée aux PME congolais serait le Crowdfunding

En vue d'aboutir aux résultats attendus de cette étude, nous avons utilisé la méthode analytique et comparative qui sont appuyées par les techniques d'entretien et documentaires.

La présente étude tente de démontrer le système efficace qui favorise l'expansion et la croissance de l'entrepreneuriat partant de ces exigences et caractéristiques.

2 Littérature

2.1 Système du financement classique

Philippe GARSAULT et Stéphane PRIAMI (2010), affirment que les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit, ainsi que la mise à la disposition des moyens de paiement vis à vis de la clientèle ou la gestion de ces mêmes moyens de paiement.

En d'autres termes, le rôle primordial des banques se distingue sous trois facettes:

- La collecte des dépôts;
- L'octroi des crédits;
- Gestion des moyens de paiement.

Les deux premiers rôles peuvent être regroupés en intermédiation bancaire. Par intermédiation, la banque intercale son bilan entre les offreurs et les demandeurs de capitaux. Les offreurs de capitaux confient leurs épargnes à la banque tandis que les demandeurs de capitaux sollicitent des financements sous formes des crédits.

2.2 Crowdfunding

Le CROWDFUNDING, connu également sous le nom de « financement participatif » ou financement par la foule est un mouvement initié par les pays anglo-saxons au cours des années 2000 avec l'apparition du web 2.0". Il se caractérise par l'utilisation de l'internet comme moyen de collecte d'argent auprès d'un grand nombre d'épargnants, afin de financer des projets.

Le CROWDFUNDING a été utilisé pour la première fois par Michael Sullivan en 2006, lors du lancement sur son site de son incubateur dédié aux vidéo blogs, et qui intégrait une fonction de financement par la foule.

Littéralement, le CROWDFUNDING signifie faire appel à la foule pour récolter des fonds, de petits montants, avec pour objectif de financer un projet spécifique, qui peut revêtir la nature artistique, humanitaire, sociale ou entrepreneuriale.

La foule dans le CROWDFUNDING est composée d'individus formant un ensemble ouvert, de tailles indéterminées et généralement grandes. Ces individus sont anonymes, ce qui entraîne une impossibilité de leur discrimination.

Le principe du CROWDFUNDING est simple: un porteur de projet (entreprise, individu ou institution) recherche un financement, il peut alors faire appel au grand public par le biais d'un site internet appelé plateforme de CROWDFUNDING, afin de lui apporter les fonds dont il a besoin.

Donc, le CROWDFUNDING se présente comme une alternative aux moyens traditionnels de financement (banques et organismes de prêts), car il permet au public de soutenir financièrement un projet qui le séduit. Il présente des caractéristiques très différentes par rapport à la finance traditionnelle :

- l'accès libre du financeur membre du grand public aux projets ;
- le choix effectué par le financeur parmi un nombre important de projets;
- la transparence de l'affectation des fonds tout au long de la vie du projet ;
- l'accès rapide au financement octroyé,

Nouvelle génération d'outils informatiques (Youtube, Skype, Facebook Twitter et blogs), permettant aux internautes de produire eux-mêmes du contenu et de communiquer en ligne avec leurs amis, sans aucune connaissance technique spécifique.

En fait, l'idée du recours à la foule pour financer des projets n'est pas nouvelle, elle existe depuis longtemps. C'est le cas par exemple, de la Statue de la Liberté qui a été financée avec succès par un appel à dons à la fin du XIX^{ème} siècle

Néanmoins, le Crowdfunding a connu une forte croissance dans le monde avec l'expansion de l'internet qui a permis la démocratisation du CROWDFUNDING sur la toile.

A noter que l'explosion de ce phénomène est également liée à une évolution défavorable, pour les porteurs de projets, de l'accès aux modes de financement classiques.

Par ailleurs, il y a deux grandes familles de CROWDFUNDING qui peuvent être distinguées. (Alami, Ouezzani, 2017) : le CROWDFUNDING spéculatif et non spéculatif.

2.2.1. LE CROWDFUNDING NON SPECULATIF:

Il regroupe 03 types de financement suivants :

- Le don consiste pour le créateur du projet à demander la participation du public sous forme de dons pour financer son initiative.
- Le don moyennant des contreparties en nature: dans ce cas les créateurs de projets font toujours appel aux dons, mais ils motivent leurs donateurs à l'aide de contreparties. en nature, liées au projet (dédicaces, tee-shirts, CD, billets d'entrée, invitations, abonnements, etc.).
- Le prêt solidaire: Il s'agit de prêts accordés par des personnes physiques à d'autres individus, sans intégrer un taux d'intérêt.

2.2.2. LE CROWDFUNDING SPECULATIF

Il permet aux prêteurs d'en tirer des compensations financières, et se compose de trois modèles dont:

- La contribution avec contrepartie numéraire elle permet aux investisseurs de récupérer leur mise, voire de gagner plus, par l'attribution des royalties (rémunérations).

- Le prêt avec taux d'intérêts: il permet aux porteurs de projets d'obtenir le financement dont ils ont besoin, auprès des prêteurs qui vont avancer leur argent contre un prêt rémunéré. Les taux d'intérêt sont fixés selon le degré de risque du projet financé, et la durée d'emprunt ou encore les modalités de remboursement souhaitées
- L'investissement contre prise de participation : ce type de Crowdfunding permet aux investisseurs de devenir actionnaires du projet financé et qui concerne le plus souvent la création d'une entreprise. Ces capitaux sont détenus par ces petits actionnaires », leur donnant un droit de regard, un droit de vote mais également à une partie des bénéfices futurs.

Le financement participatif est composé de trois acteurs principaux les entrepreneurs d'une part, les investisseurs d'autre part et finalement les plateformes qui vont jouer le rôle d'intermédiaires :

- Les entrepreneurs: ce sont les acteurs en demande de financement de leurs projets ;
- Les plateformes: jouent le rôle d'intermédiaires entre les porteurs de projets ;
- les investisseurs : elles ont pour mission de: .
 - ✓ recevoir le projet et l'étudier.
 - ✓ conseiller le porteur de projet et l'aider dans le choix des contreparties.
 - ✓ mettre le projet en ligne.
 - ✓ recevoir les dons et les encaisser.

Dans le cas où le capital sollicité par le porteur du projet est entièrement collecté, la plateforme du CROWDFUNDING récupère une commission de 5 à 8%, voire même plus sur le montant collecté.

Outre son rôle principal qui consiste à contribuer au financement d'un projet donné, l'investisseur s'occupe également de la sensibilisation de son entourage à propos du projet qu'il soutient, pour pouvoir atteindre l'objectif de financement le plus rapidement possible. En fait, le CROWDFUNDING est fondé sur deux grands principes de collecte :

- La collecte AON (All or nothing): elle consiste à ne libérer les fonds que si l'objectif fixé par les porteurs de projets est atteint dans les délais impartis à la collecte des fonds. Autrement dit, lorsque le montant sollicité par l'entrepreneur n'est pas intégralement acquis, la plateforme rembourse habituellement les prêteurs. Par contre, quand la requête de financement est sursouscrite, la majorité des sites ne versent que le montant demandé initialement.

- La collecte KIA (Keep it all): elle consiste à libérer les sommes collectées indépendamment de l'objectif initial. La collecte AON qui est largement répandue, s'est imposée dans les projets artistiques, entrepreneuriaux ou d'entreprise, mais la collecte KIA reste utilisée dans certains cas (projets solidaires, sociaux etc.).

2.3 Point de démarcations

1. Les critères d'obtention d'un crédit bancaire

Les facteurs pris en compte par les établissements de crédit :

1.1. Des revenus fixes et réguliers

Pour obtenir un prêt, il faut pouvoir présenter des revenus fixes et réguliers. La stabilité est un critère essentiel pour les banques. Un contrat en CDI ou un emploi dans la fonction publique sont des atouts. Pour les indépendants, les chefs d'entreprises et les professions libérales c'est l'ancienneté qui sera prise en compte. Les CDD, contrats en intérim ou stages ne sont généralement pas pris en considération.

Pour la First Bank, Les critères prioritaires d'octroi de crédits concernent la nature du projet (description rigoureuse et justification), perspectives financières (cash-flows prévisionnels, valeur actuelle nette, coût du capital et taux interne de rendement) et commerciales (étude de marché, de faisabilité). Enfin, l'importance de la quotité d'autofinancement apportée par l'emprunteur est un critère essentiel puisqu'il peut éventuellement dispenser ce dernier de l'apport de garanties (les garanties les plus couramment plébiscitées par la banque sont l'hypothèque, le nantissement et les garanties de la maison mère).

Quant à ECOBANK, elle prend en compte de nombreux critères de décisions et se présente comme une banque particulièrement sélective. En effet, le projet proposé à Ecobank doit avoir fait l'objet d'une étude détaillée et précise (aucun aspect ne saurait être négligé) : perspectives commerciales et financières, aspects techniques, y compris l'impact du projet sur l'environnement économique et écologique surtout les biens à hypothéquer.

Pour l'équité BCDC :

- la PME doit avoir d'abord un compte courant et devra présenter une demande
- la PME doit avoir la capacité de pouvoir rembourser le crédit. Pour cela il faut :
 - déposer les états financiers de la PME (bilan et TFR)
 - faire connaître le flux, c'est-à-dire tous ces mouvements à la banque, nous voyons entre autre les dépôts, entrées et sorties).
- La PME doit donner une garantie qui sera soit :
 - Une garantie financière (dépôt à vue nantie, épargne nantie)
 - Une garantie immobilière (hypothèque)
 - Un gage sur le fonds de commerce
 - Caution (honorabilité d'une personne ou d'une institution bancaire)

1.2. Illustration des critères d'accès au financement auprès d'une plateforme de crowdfunds

Agrowfunds est une plateforme numérique de financement participatif agricole, lancé le 17 septembre à KINSHASA. Il s'agit, pour les initiateurs, d'un moyen pour permettre aux Congolais de la diaspora et ceux qui vive au pays d'investir dans l'agriculture durable en sponsorisant un projet avec un retour sur investissement

Critères pour bénéficier d'un financement auprès de la plateforme Agrowfunds :

- au moins 18 mois d'activités en exploitation agricole ou élevage
- être formalisé ou prêt à le faire avant le début des travaux sur terrain
- être capable de démontrer le profit et l'impact social du projet. – définir et justifier exactement le coût du financement à l'échelle de 15.000 à 100.000\$
- être localisé dans des régions suivantes : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kasai-Centrale, Kasai orientale, Kinshasa, Kongo Central (pas plus de 150km de Kinshasa).

HOPE INVEST¹ est une plateforme de crowdfunding. Et le financement se fait sur base d'un projet pensé et rédigé pour permettre aux investisseurs de comprendre le projet.

Dès la réception, le porteur de projet remplit une fiche en ligne où il déclare son identité ainsi que les coordonnées de son entreprise réduit aux éléments du projet dont on fait la demande de financement

¹ D. NGALO, contribution du crowdfunding (Hope Invest Corporation) dans l'entrepreneuriat, mémoire Master, UCC, 2021, p. 80

Au-delà de l'identité les éléments ci-après sont demandés :

- l'intitulé du projet
- une brève description
- le besoin en financement
- le capital social de l'entreprise
- la date de la création de l'entreprise

Le dépôt du projet est marqué par l'accusé de réception cacheté du sceau de l'entreprise

Après cette réception, l'entreprise donne rendez-vous pour la présentation de projet devant le chargé du projet.

Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique : [Revue-irs.com](http://www.revue-irs.com)

3 résultats

3.1 Etude comparative de ces deux systèmes de financement

3.1.1 Comparative du système de crowdfunding et bancaire

Le système bancaire offre plusieurs atouts notables, à commencer par une certaine stabilité assurée grâce à la supervision de la Banque Centrale du Congo. Il dispose aussi d'une forte capacité de financement et propose une gamme variée de produits comme les crédits immobiliers ou le leasing, ce qui le rend utile pour divers besoins économiques.

Cependant, ce système montre ses limites, notamment dans l'accès difficile pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que pour les acteurs du secteur informel. Les démarches administratives sont souvent longues et contraignantes, et les populations des zones rurales, tout comme les jeunes porteurs de projets sans garanties solides, en sont largement exclus.

En parallèle, le crowdfunding présente un réel avantage en facilitant l'accès au financement, surtout pour des projets innovants. Il permet une levée de fonds rapide et favorise une communication directe avec le public, le tout avec des critères bien plus souples que ceux imposés par les banques.

Malgré cela, son développement en RDC reste freiné par un cadre réglementaire quasi inexistant et par une méfiance importante vis-à-vis des plateformes numériques, qui limite l'engagement du public.

3.1.2 Tableau comparatif de ces deux systèmes

Table 1. . comparative du système de crowdfunding et bancaire

N°	CRITERES	BANQUE COMMERCIALE	CROWFUNDING
1	Nature du financement	Financement classique via crédit	Financement participatif en ligne
2	Intermédiaire	Banque	Plateforme numérique
3	Conditions d'accès	Dossier rigoureux, garanties fortes, historique bancaire	Accessible, peu de garanties exigées
4	Public ciblé	PME formelles structurées	TPE, startups, porteurs de projets meme informels
5	Montant moyen mobilisable	Elevé (milliers à millions USD)	Limité (petits montants)

			cumulés)
6	Réglementation	Régie par BCC	Absence de cadre légal spécifique en RDC
7	Délai de financement	Long (étude de dossier, décisions internes)	Court (campagne rapide si le projet est attractif)
8	Cout de financement	Taux d'intérêt élevé (souvent >15%)	Faible ou nul selon le type
9	Risque pour le financeur	Risque de défaut mais encadré	Risque élevé (informalité, manque de suivi)
10	Enjeux en rdc	Difficulté d'accès pour les petites structures	- Manque de sensibilisation et d'infrastructures locales - Faible développement numérique.
11.	Forme de financement	Prêt	- Actionnariat - Don - Prêt

Source: Par nous-meme

4 Conclusion

En RDC, le système bancaire reste dominant mais limité en termes d'inclusion, tandis que le crowdfunding présente une solution innovante, souple et efficace testé et approuvé dans des pays développés (Etats-Unis, France, etc) mais encore insuffisamment encadré par la BCC.

Nous proposons une intégration progressive des deux modèles pourraient améliorer l'accès au financement pour les jeunes ambitieux, startup, PME et les projets à impact social.

REFERENCES

- [1] ALAMI A. et OUEZZAMI I., *Le financement participatif (Crowdfunding) : une alternative de financement pour les PME au maroc*, mémoire de Master, Rabat : Université Mohammed V, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales.
- [2] AMF, *Rapport 2014 sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants*, Paris, 2014.
- [3] Appui au Développement National, *Analyse de la finance traditionnelle : fonctionnement, limites et perspectives dans les économies africaines*, Rabat, 2014.
- [4] BAD, *Condensé du Rapport annuel*, ADB-ADF, Abidjan cote d'ivoire, 2009.
- [5] BAD, *Perspectives économiques en Afrique : résister à la crise mondiale*, Tunis, 2009.
- [6] Banque Mondiale, *RDC : diagnostic système de pays*, Washington, <https://documents.worldbank.org>.
- [7] BELLE TANNE B., *PME et dynamiques territoriales. Approche comparative*, France-Etats-unis, édition L'Harmattan, 2003.
- [8] BELLETANTE B, LEVRATTO N ET PARANQUE B, *Diversité économique et modes de financement des PME*, Harmattan, Paris, 2003
- [9] BESSIERE S., *Le financement des entreprises*, Paris, Gualino, édition lextenso, 2017.
- [10] CLAUDE S., NAULA T. et NYFFELER F., *Introduction à l'économie politique : concepts et mécanismes de base*, Lausanne : édition Loisirs et Pédagogique (LEP), 2013.
- [11] DUSABE T., *Contribution de la banque Rwandaise de développement (BRD) dans le financement des entreprises au Rwanda*, UNILAK, 2006.

- [12] GARSULT P. et PRIAMI S., *Le système de credit : comprendre le credit à la consommation et le credit aux entreprises*, edition revue Banque, Paris, 2010.
- [13] GARSULT, P. et PRIAMI, S. cité par CHOINEL, A., *Le système bancaire et financier*, la revue banque, Paris, 2002.
- [14] GUITTARD C. et SCHENK C., *Economie de l'innovation*, Paris : La Découverte, collection « Repères », 2012.
- [15] <http://www.banquemondiale.org> consulté le 5 septembre 2026
- [16] KAUFFMANN C., *Financer les PME en Afrique*, Paris, centre de développement, OCDE, 2005.
- [17] LAPLUME M., BERTIN L. et FAVRE A., *Sciences économiques et sociales*, 1^{ère} ES, Paris, Nathan, 2013.
- [18] LIZUKA M., *Diversity of innovation in the natural resource sector : implications for sustainable development*, The European Journal of Development Research, 27(1), 2015.
- [19] NGALO D., *Contribution du crowdfunding (Hope Invest Corporation) dans l'entrepreneuriat*, mémoire Master, UCC, 2021.